

Procès-verbal de l'Assemblée régionale constitutive tenue le 23 mai 2024 à Grandson

1. Ouverture

Le président sortant, le pasteur **Frans van Binsbergen**, ouvre officiellement l'assemblée qui a été réglementairement convoquée le 13 mai 2024.

Il salue les membres présents, les personnes invitées, les membres du public.

Il prie d'excuser l'absence de Marie-Christine Berney et de Jean-Nicolas Fell, excusés.

La secrétaire sortante, la pasteure **Sophie Mermod-Gilliéron**, procède à l'appel (liste annexée).

30 membres sont présents, 5 sont excusés. 2 Paroisses (Mont-Aubert et Pâquier-Donneloye) ont encore un délégué à pourvoir. Le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

Le président demande si l'ordre du jour suscite des questions.

Il fait voter l'ordre du jour, celui-ci est adopté à la majorité des voix pour, 0 voix contre et 1 abstention

Le président désigne 2 scrutateurs / scrutatrices qui se portent volontaires.

1. Claude Rosset
2. Béatrice Decollogny

2. Approbation du procès-verbal de l'AR7 du 14 mars 2024

Le président fait approuver le PV par l'AR.

Le PV est approuvé à la majorité des voix. 28 voix pour | 0 contre | 2 absentions.

Il remercie son auteure, Sophie Mermod-Gilliéron.

Jean-Frédéric Leuenberger a interpellé le Conseil synodal en rapport avec la sous-représentativité de certaines paroisses à l'AR, à la suite de la réorganisation régionale (limitation à 1 du nombre de ministre par paroisse). Pour lui, il n'y a pas une représentation démocratique dans le cadre de la présente AR. L'interpellant et le Conseil régional sont encore dans l'attente d'une réponse.

3. Election du Bureau de l'Assemblée régionale

Le président rappelle que le Bureau est composé de 3 personnes occupant 3 fonctions présidence, vice-présidence, secrétariat. Si la présidence est laïque, la vice-présidence est ministre.

Il présente **Sylvie Arnaud**, laïque, déléguée CSC Présence et Solidarité pour la présidence, **Anne-Christine Rapin**, pasteure, déléguée Montagny-Champvent pour la vice-présidence et **Erwin Stucki**, laïc, délégué de Pomy-Gressy-Suchy

Le président propose que cette élection se fasse à main levée (en conformité avec l'art. 128 RE)

Sont élu·es :

- Présidence : Sylvie Arnaud, laïque
- Vice-présidence : Anne-Christine Rapin, ministre
- Secrétariat : Erwin Stucki, laïc

Unanimité des voix exprimées, 3 abstentions.

A partir de ce point, la présidente nouvellement élue préside la suite de l'Assemblée constitutive.

Elle remercie l'Assemblée ainsi que le président et le Bureau de la législature précédente.

4. Election de la Commission de gestion et des finances

La Commission de gestion et des finances est composée de trois membres, deux laïques et un ministre. Elle s'organise elle-même (art. 45 RE).

Le rôle de la Commission de gestion et des finances consiste à examiner la gestion du Conseil régional, en particulier le budget et les comptes, et d'en faire rapport à l'Assemblée régionale (art. 46 RE).

Y a-t-il des candidats ?

Présentation de : Guillaume Ndam Daniel, Anne Tesauri (Balcon) et Jean-Frédéric Leuenberger (L'Arnon) sont disponibles. Anne et J.-Frédéric émettent une réserve quant à leur disponibilité pour l'ensemble de la législature.

La présidente propose que cette élection se fasse à main levée (en conformité avec l'art. 128 RE).

Sont élus par acclamation :

- **Guillaume Ndam Daniel**, ministre
- **Jean-Frédéric Leuenberger**, laïc
- **Anne Tesauri**, laïque

La présidente félicite et remercie les élus.

5. Election du Conseil Régional à bulletin secret

Le 9 novembre 2023, l'Assemblée régionale a décidé qu'il y aurait 7 membres au CR pour la législature 2024-2029, et ce, y compris le coordinateur qui fait partie de droit du Conseil régional.

La présidente rappelle que l'AR de mars 2023 a validé la proposition de nomination de Christophe Collaud au poste de coordinateur et il sera installé au culte qui suit la présente AR.

Elle demande au coordinateur de présenter les candidats.

Intérêts connus

Laïques Fabienne Steiner	Ministre Sandro Restauri
-----------------------------	-----------------------------

Demande s'il y a d'autres candidatures. J.-F. Leuenberger présente Tamara Gasteiner, ministre. Celle-ci confirme sa disponibilité.

La présidente précise que même si on élit une majorité de ministre, la composition du Conseil régional est conforme à ce qui a été décidé en novembre dernier. Il y aura simplement 3 sièges de laïques encore vacants, lesquels pourront être pourvus dans les assemblées à venir.

Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote, les récoltent, puis dépouillent.

Bulletins délivrés : 30. Bulletins rentrés : 30, nul 0. Majorité absolue 16.

La présidente donne lecture du PV d'élection.

Sont élus :

- Fabienne Steiner, laïque (29 voix)
- Sandro Restauri, ministre (avec entrée en fonction 01.09.2024) (29 voix)
- Tamara Gasteiner, ministre (24 voix)

2 voix éparses.

Le ministre de coordination précise le statut de la responsable Information et Communication : elle est invitée et participe aux séances du Conseil régional, sans en être membre. Les Info-Com de l'EERV ne sont pas éligibles.

6. Election de la délégation régionale au Synode

4 laïques et de 2 ministres

Pour ce point, la présidente cède sa place à la vice-présidente, Anne-Christine Rapin.

La vice-présidente demande à l'Assemblée de présenter candidates et candidats.

- Claude-Cécile Bettex présente Christophe Collaud
- Frans van Binsbergen présente Marie-Christine Berney
- Frédéric Leuenberger présente Jackie Guédat
- Joëlle Saffore présente Tamara Gasteiner
- Jean-Christophe Jaermann présente Sylvie Arnaud
- Suzanne Poget présente Mathieu Widmer
- Claude-Cécile Bettex présente Sylvie Arnal

Comme il y a davantage de candidats que de sièges, l'élection se fait à bulletin secret.

Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote, les récoltent, puis dépouillent.

Bulletins délivrés : 30. Bulletins rentrés : 30, nul 0. Majorité absolue 16.

La vice-présidente donne lecture du PV d'élection.

Sont élus :

- Christophe Collaud, ministre, 30 voix
- Tamara Gasteiner, ministre, 29 voix
- Sylvie Arnal, laïque, 21 voix
- Sylvie Arnaud, laïque, 28 voix
- Jackie Guédât, laïque, 21 voix
- Mathieu Widmer, laïc, 29 voix

Marie-Christine Berney, laïque, 16 voix, surnuméraire, n'est pas élue.

7. Informations synodales

Sylvie Arnaud donne un écho du synode extraordinaire qui s'est déroulé les 19 et 20 avril derniers au Mont-sur-Lausanne.

« Nous avons vécu un synode **historique**, car les décisions prises initient concrètement une réforme de la gouvernance sans doute aussi importante que celle connue il y a 25 ans sous le nom d'Eglise à Venir. La visée, c'est une EERV « plus proche, plus dynamique, pour mieux transmettre une parole qui donne un sens à la vie ». Une réforme pour **alléger** la structure ecclésiale à la réalité d'aujourd'hui.

Concrètement, le Synode a voté 24 pierres angulaires qui fixent les bases des changements souhaités. Une Eglise à deux niveaux et plus trois : le niveau paroissial et le niveau synodal. Avec abandon à moyen terme du niveau intermédiaire qu'est la Région. Passage de 86 paroisses à environ 25 à 30 communautés paroissiales. Donc des communautés paroissiales plus grandes que les paroisses actuelles et plus petites que nos régions et qui au final s'appelleront sans doute paroisses !

Ces communautés paroissiales fédèreront ce que l'on appelle pour le moment des **ecclésioloies**, ou communautés d'Eglise, qui auront la charge d'un ou plusieurs domaines de la mission de l'Eglise. Trois types d'ecclésioloies se profilent :

- ecclésioloie célébrante : se centrant sur la célébration de l'Evangile
- ecclésioloie immersive : incarnant l'Evangile dans un projet ou des activités répondant à une mission particulière de l'Eglise
- ecclésioloie contextuelle : proclamant l'Evangile auprès d'un public cible et dans un contexte social et culturel particulier.

Ces ecclésioloies sont des activités, projets ou groupes qui existent déjà ou qui se décideront en fonction de besoin ou d'envies.

Je n'en ai pas parlé, mais bien évidemment, les missions communes exercées de concert avec nos amis catholiques en aumôneries, dans diverses institutions perdurent. Ce sont elles qui justifient la généreuse manne de l'Etat.

Tous ces changements seront conduits durant la prochaine législature. Pour le Synode, cela signifie un grand travail réglementaire pour gérer la transition puis établir les règles du nouveau modèle.

Les changements ne seront pas imposés « top-down » par le Conseil synodal, mais il est attendu que chaque région, en concertation avec les paroisses, dessinent les contours des nouvelles communautés paroissiales en fonction des groupements naturels qui voient déjà le jour et selon le génie propre de chaque lieu.

Volonté de **renforcer le lien** entre la sphère synodale et les communautés paroissiales.

Concrètement, volonté de réduire l'écart entre les communautés paroissiales et le Synode avec un point questions qui leur sera directement ouvert lors des sessions. Les membres du Synode seront aussi invités dans le conseil exécutif des communautés paroissiales pour mieux être au courant de ce qui s'y vit et faire le relais. Le droit de referendum sera aussi introduit. Voilà pour mentionner quelques-unes des pierres angulaires votées. Maintenant, il s'agit de bâtir le reste de la maison EERV

Lors du prochain synode de juin, synode ordinaire et dernier synode de la législature, les membres du Synode seront informés du calendrier de travail des chantiers à venir.

Je vous invite d'ailleurs chaleureusement à prendre part au rang du public au dernier synode de la législature (aussi le dernier synode que je présiderai). Il aura lieu à Yverdon-les-Bains, à La Marive, le vendredi après-midi 14 juin et le samedi 15 toute la journée. Bienvenue ! »

8. Information du Conseil régional

Christophe Collaud, ministre en charge de la coordination.

- Les frontières des Paroisses et sans doute des Régions vont bouger avec la réforme de l'EERV
- De nombreux organes et personnes sont concernés
- La rencontre des présidents de conseils (13 juin 2024) sera l'occasion de discuter des objectifs, de l'intensité et de la fréquence des interactions et du cadre adéquat du chantier. Il est essentiel que tous les conseils soient représentés, par une délégation en cas d'indisponibilité du ou de la président·e
- Des propositions seront présentées en Assemblée régionale d'automne, incluant les propositions émanant du colloque des ministres.

Le Conseil régional se constituera prochainement. Seule laïque au conseil, Fabienne Steiner assumera la présidence (RE 50). L'un des 2 ministres (mais pas le coordinateur) assumera la fonction de trésorier, mais la fonction de caissier, assumée jusqu'ici par la trésorière du CR Chantal Bujard Bovey, sera vraisemblablement pourvue hors conseil

Les délégués sont priés de transmettre ces informations dans leurs lieux d'Eglise.

Au terme de la législature, une page se tourne.

Erwin Stucki, président sortant, prend congé de Jacqueline Serex-Bousrih, membre sortante du Conseil Présence et Solidarité, ainsi que de Chantal Bujard Bovey, Trésorière et caissière R7. Christophe Collaud et Fabienne Steiner prennent congé du président sortant. Sylvie Arnaud remercie ses collègues du Bureau, Frans van Binsbergen et Sophie Mermod-Gilliéron.

9. Propositions individuelles et divers

- Prochaine AR : **jeudi 14 novembre 2024** dans la paroisse de Pâquier-Donneloye

La présidente annonce la suite du programme, à savoir le culte d'installation présidé par le pasteur Thomas Keller

Les installations suivantes auront lieu :

- Celle de la présidente de l'AR, par le président sortant de l'AR
- Celles des membres de l'AR et du CR par la présidente
- Celles enfin des membres de Conseils de service communautaires, par le coordinateur régional.

La présidente remercie chacune et chacun pour sa participation, en particulier la Paroisse de Grandson pour l'accueil et la célébration qui suit. Elle lève la séance à 20h50.

Annexes : PV d'élections (au Conseil régional + au Synode) + liste des membres (les annexes ne figurent que dans la version archivée du PV, mais ne sont pas adressées aux membres).

Yverdon-les-Bains et Cronay, le 24 mai 2024

La présidente



Sylvie Arnaud

Le secrétaire



Erwin Stucki